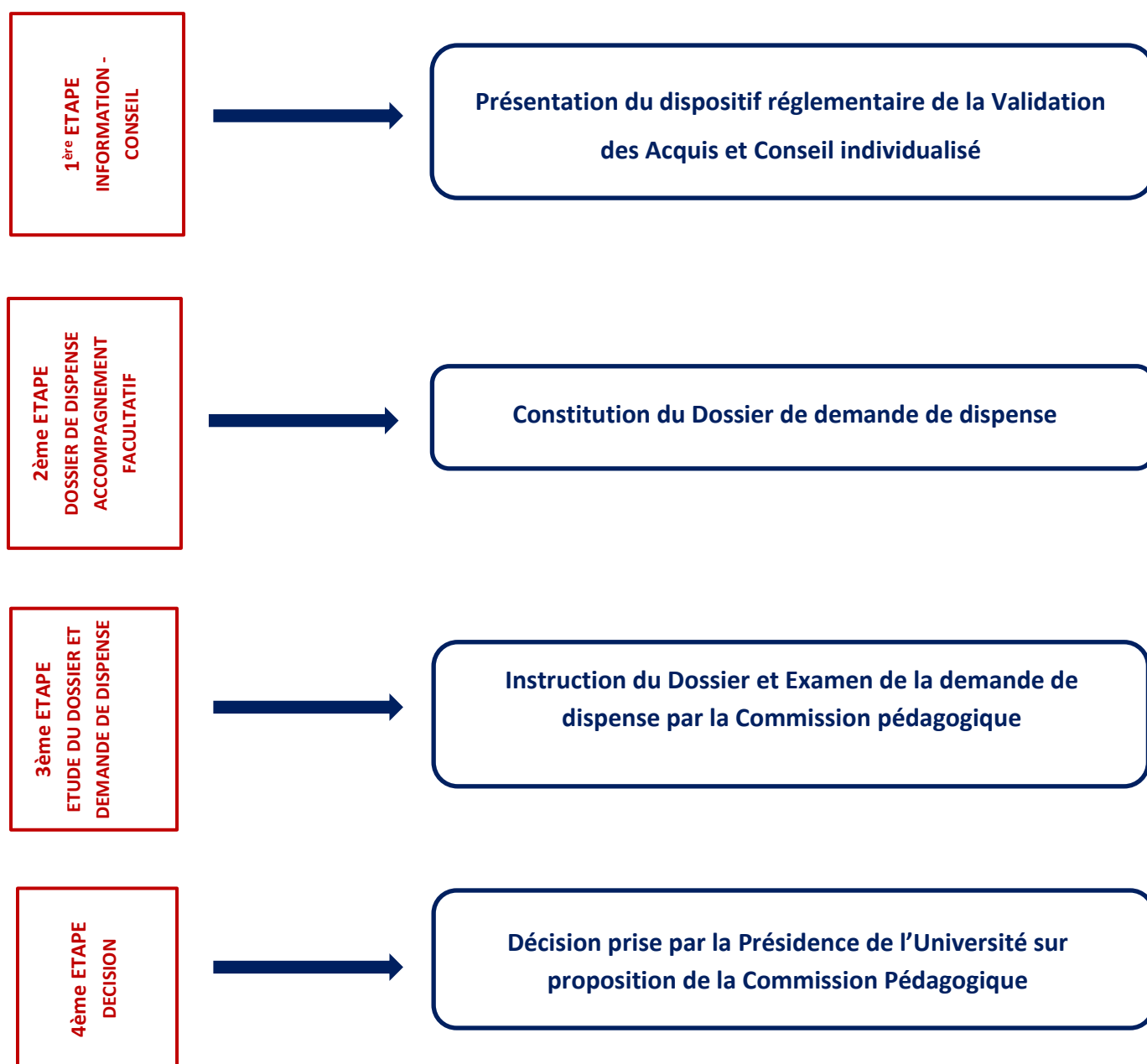




PROCEDURE Validation des Acquis Professionnels (VAP)



ATTENTION

*Cette procédure est en lien avec la reprise d'études et parallèle à la candidature en formation.
Une seule session par année universitaire*

Cette procédure ne concerne pas les diplômes d'Ingénieur et les diplômes universitaires (DU/DIU)



PROCEDURE Validation des Acquis Professionnels (VAP)

Rentrée 2021 / 2022

TARIF UNIQUE (sous réserve de modification)

Instruction et Examen du dossier de Validation des Acquis Professionnels	105 €
--	-------

CALENDRIER (sous réserve de modification)

Dépôt du Dossier	✓ Constitution du dossier de Demande de dispense au titre de l'année 2020-2021	De Avril à Mi-juin 2021
Etude du dossier	✓ Instruction du Dossier ✓ Examen de la demande par la Commission pédagogique	De Juin à Juillet 2021
Notification et arrêtés	✓ Proposition de la Commission pédagogique ✓ Arrêté de la Présidence	De Juillet à Septembre 2021